

Mots et maux de la migration. De l'anathème aux éloges

Migration's Narratives and Troubles. From Anathema to Praises

Mahamet Timera



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/17580>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.17580

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2014

Pagination : 27-47

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Mahamet Timera, « Mots et maux de la migration. De l'anathème aux éloges », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 213-214 | 2014, mis en ligne le 27 juin 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/17580> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.17580

Mots et maux de la migration De l'anathème aux éloges

Dans son ouvrage *Repenser les migrations*, Nancy Green (2002) évoque ce notable d'un village italien de Calabre qui souhaite la bienvenue à son hôte au nom de ces 8 000 compatriotes dont 3 000 sont déjà en Amérique et que les 5 000 présents s'appêtent à rejoindre. Plus récemment, Ousmane Kane (2012) dans son ouvrage *The Homeland is the Arena. Religion, Transnationalism and the Integration of Senegalese Immigrants in America* situe d'emblée le pays d'origine comme le lieu des enjeux privilégiés d'une diaspora sénégalaise par ailleurs fortement inscrite et engagée dans l'espace américain. En pays soninke, à l'occasion des fêtes de l'Aïd, à travers les bénédictions qui s'échangent pour accueillir la nouvelle année, ceux qui sont restés au pays n'oublient pas ceux qui sont absents et leur dédient le couplet suivant : « Puisse Dieu ramener les migrants dans leur foyer dans de bonnes conditions »¹ (Tandian 1999). Eux-mêmes, dans l'exil, prient pour être des *Karanko*, c'est-à-dire pour avoir la fortune de mourir chez soi, au village et non « au loin » (Petit 2002).

À leur façon, ces productions discursives traduisent la pluralité des perceptions des frontières de la « collectivité historique » (Schnapper 1998) nationale ou communautaire et de son territoire. Ces formulations dessinent un ensemble transnational et diasporique, racontent les rapports entre les émigrants, leurs États, leurs sociétés d'origine et d'accueil. Elles accompagnent le tracé dynamique des contours de la « communauté imaginée » (Anderson 2002) qui s'auréole et se construit sous les auspices du « pays » ou de la nation. Pour autant, la conscience et la perception de la « communauté imaginée » n'épousent pas de façon synchronisée les limites géographiques et les temporalités de la dispersion. Loin de suivre à la trace et dans la simultanéité les disséminations et essaimages des membres de la « société nationale », loin de se calquer sur ses localisations, délocalisations et relocalisations, cette conscience et cette perception résultent davantage de la construction et de la prégnance de relations, de connections entre l'État, les territoires, les acteurs et les groupes.

Je remercie Marie-Françoise Meunier (Centre Abdelmalek Sayad/URMIS) pour le travail bibliographique.

1. « *Hari na xeyi teraanon sire yi* », traduction de l'auteur.

Plusieurs travaux et paradigmes théoriques (transnationalisme, diasporas, mondialisation, postcolonialisme) ont abordé et documenté les multiples liens entretenus avec les espaces de départ, décrit les circulations et les activités multiformes (économiques, politiques, religieuses), analysé les formes d'identification développées par les communautés immigrées pour pérenniser les relations avec les pays d'origine.

Dans ces recherches, c'est à partir de la position et des pratiques des immigrés dans les sociétés d'accueil que l'investigation et l'analyse ont été menées, valorisant les stratégies des acteurs et leur *agency* contre une vision misérabiliste et victimisante, renouvelant les paradigmes classiques de la sociologie des migrations (déracinement, assimilation, *noria*, enclaves, colonies...).

Nous voulons dans cet article nous situer principalement du point de vue — et à partir — de la société d'origine pour appréhender dans quelles conditions l'État, la nation et ceux restés sur le territoire national (re)découvrent leurs émigrés et mettent en récit ce fait et les événements qui l'incarnent. Dans cette optique, sans occulter les liens ténus entre émigration/immigration d'une part et construction nationale d'autre part — beaucoup de travaux ayant montré que la définition de l'immigré/étranger est presque toujours simultanément aussi une définition en creux de la figure du national et/ou du citoyen (Noiriel 1991 ; Weil 2005) —, c'est la recomposition de l'imaginaire de la nation et du nationalisme à travers la mise en lien de ceux qui sont présents avec ceux qui sont absents qui constituera le cœur du propos de ce texte. Plus concrètement, il s'agit d'analyser comment un système de « communication » (récits, discours performances et productions esthétiques, relations et circulations), comment des événements et des moments historiques redéfinissent les frontières, réalisent un « partage des significations » (Strauss 1992 : 156) entre ceux conduits à se penser comme appartenant à un « nous » malgré leur multi-localisation ? Autrement dit, comment l'imaginaire national s'approprie la migration des fils de la nation, traite et compose avec la distance et l'absence ?

En parlant de communication, nous avons certes à l'esprit les infrastructures technologiques qui l'animent et l'affectent profondément dans sa forme et son contenu, mais on peut se demander si la seule proximité, voire la co-présence physique ou virtuelle sont suffisantes pour créer un « nous ». Cela ne requiert-il pas surtout la production de sens (émotions, affectivités, passions) et de significations (buts, idéals) inscrits dans des relations directes et indirectes qui sont organisatrices et constitutives de l'identité du groupe ?

Ce travail de la communication est aussi un « travail de l'imagination » (Appadurai 2005), d'élaboration progressive d'une mémoire commune, de reconnaissance mutuelle entre « ceux du dedans » et « ceux du dehors ». Ce sont aussi des moments cruciaux, des événements faisant fonction « d'épitomé », « de condensé de significations sociales » (Hannerz 1983 : 172-173) que nous nous proposons d'analyser à partir du contexte national sénégalais et des migrations vers la France.

Plusieurs questions peuvent être posées : l'irruption glorieuse et souvent enviable sur les scènes nationales des émigrants du Sud au Nord, leur reconnaissance à travers les récits, les productions esthétiques et culturelles, les imaginaires collectifs comme des fils sinon illustres, en tous cas valeureux qui honorent, représentent « la patrie » et leur famille ont-ils toujours été la règle ? Ou sont-ils le résultat de mutations profondes ayant affecté les pays de départ, la connaissance et la perception des sociétés d'installation et les conditions de la circulation ? Comment les vertus dont se trouvent aujourd'hui souvent parés les émigrants et l'émigration, à l'instar de la rhétorique très prégnante du couple migration/développement — couple éminemment problématique —, s'articulent avec les fortes velléités de départ appuyées par les familles et communautés, avec les pressions exercées par les pays d'immigration qui ferment partiellement leurs frontières, incitent les États de départ à contenir les flux d'émigration moyennant aide et coopération ?

Les États et sociétés de départ comme le Sénégal ou le Mali ont-ils toujours accordé considération et intérêt à leurs émigrants ? De même, comment dans ces pays les imaginaires sociaux tout autant que les récits et productions esthétiques à travers lesquels ils s'intitulent ont rendu compte de l'émigration ? Tonalité enchantée, héroïsée de l'émigration et des migrants ou polyphonie au gré de la transformation des flux et des projets migratoires, des contextes socio-économiques et politiques des pays d'origine, de « transit » et de destination ?

Répondre à ces questions revient à scruter les vicissitudes de la construction de l'imaginaire national et de la citoyenneté en prenant en compte les disséminations induites par les migrations et leur traitement, à rendre compte du travail de mise en relation et de mémoire, des formes et modes de communication qui président à la construction du « Nous ». En centrant le propos sur le Sénégal et comparativement sur le Mali et au travers des migrations vers la France, nous analyserons par le prisme des récits et des productions culturelles, d'événements et de moments emblématiques comment se négocie et se reformule le rapport de la nation avec ses émigrants. Plus généralement, comment se construisent les rapports avec ce qui d'un point de vue vernaculaire est désigné comme « l'extérieur »², « l'étranger », « le dehors », « la brousse », et plus savamment comme « l'ailleurs », « l'international », « le global » ? Mondes dans lesquels se meuvent « les absents », ceux qui sont au loin et que le pays apprend à prendre en compte dans la formation de « l'honneur national » (Weber 1995).

2. « L'extérieur » étant dans le langage courant au Sénégal synonyme de « l'étranger ».

Une émigration entre suspicion, victimisation et misérabilisme

Dans le contexte des indépendances africaines (début des années 1960) et de la décennie qui lui succède, la migration vers la France, en particulier au Sénégal et au Mali, est d'abord prise principalement dans des récits dominants et des représentations mobilisant les registres de la suspicion, de la culpabilisation, de la stigmatisation, de la victimisation et du misérabilisme.

Cette représentation est le fait des groupes majoritaires de ces sociétés (Wolof au Sénégal et Bambara au Mali, citadins, catégories éduquées et formées) peu ou pas engagées dans la migration de travail vers la France et aussi des États eux-mêmes. La perception globalement négative de la migration semble alors être le propre d'un âge du nationalisme que les jeunes États africains embrassaient dans les années 1960 et 1970 : à savoir un imaginaire « sédentaire de la citoyenneté » (Sindjoun 2004). Dans leur longue histoire, les nations et plus généralement les collectivités historiques ont fait — à côté de la mise à mort et bien plus tard de l'enfermement — de l'exil et de l'éloignement un châtement extrême, convaincues de l'idée que disposer d'un pays est le bien suprême, idéal que les jeunes et vieilles nations n'ont de cesse de conforter et d'exalter. Dès lors, le quitter volontairement pour « l'inconnu », « l'aventure » ne peut manquer d'apparaître comme une atteinte. L'émigration est alors pensée comme un « vote avec les pieds », une forme de contestation de la nation et de ses élites. C'est cette posture de « contestation par la mobilité » que V. Pereira (2012) théorise dans son approche historique de l'émigration portugaise vers la France.

Dans l'immigration sénégalaise en France, pendant les deux premières décennies de l'indépendance (1960-1970), le syndicaliste et militant politique Sally Ndongo, fondateur de l'Union générale des travailleurs du Sénégal (UGTS) et auteur de plusieurs ouvrages fustigeant le néocolonialisme incarne parfaitement la figure de l'émigré en révolte contre l'État du pays d'origine. Par sa dénonciation intransigeante du gouvernement sénégalais, il sera réduit à une situation d'exil de fait jusqu'au départ de Senghor en 1981. Dans les écrits de Sally Ndongo (1972, 1975, 1976a, b), l'émigration est analysée comme une forme de pillage avec la complicité des États des nations d'origine. Les rapports de Sally Ndongo avec l'État sénégalais furent assez illustratifs des relations que ce dernier entretenait plus généralement avec ses émigrés et avec une bonne partie des étudiants sénégalais en France. Du point de vue de beaucoup d'États d'origine, la France, première destination, sera perçue comme une sorte de sanctuaire de l'opposition. Opposition au néocolonialisme des gouvernements africains et français même si l'État français était loin d'être tendre avec les militants et les syndicats d'étudiants africains (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, Association des étudiants sénégalais en France) (Traoré 1985 ; Dieng 2009). Cette configuration pèsera nettement sur la manière dont l'État sénégalais appréhendera ses émigrés et traitera ce dossier.

C'est le 3 avril 1983, sous la présidence d'Abdou Diouf et du Premier ministre Moustapha Niassé que sera érigé pour la première fois un ministère délégué chargé des émigrés. La titulaire est Fambaye Fall Diop, troisième femme ministre dans l'histoire politique du Sénégal. Mais, ce qui semble le plus révélateur est le fait qu'elle soit issue des rangs de la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS). Première confédération syndicale du pays, très proche du gouvernement et du parti gouvernemental³, elle co-gère avec eux le pays à travers un « syndicalisme de participation responsable ». Le ministère disparaît un mois plus tard du gouvernement du 1^{er} mai 1983 et revient le 9 octobre 1984 avec la même titulaire. Le 2 janvier 1986, il devient un ministère délégué auprès du président de la République. Fatou Ndong Dieng lui succède le 5 avril 1988. Elle est aussi issue des rangs de la CNTS. En mars 1990, elle est remplacée par Mata Sy Diallo qui devient ministre déléguée auprès du Premier ministre. À partir du 2 juin 1993, le ministère disparaît et c'est le ministre des Affaires étrangères⁴ qui sera aussi chargé des Sénégalais de l'extérieur jusqu'en août 2003 date à laquelle revient un ministère autonome parfois associé à un autre département (avec le tourisme notamment le 25 juin 2007)⁵.

Il faut souligner que les deux premières ministres chargées de l'émigration sont deux grandes militantes issues de la CNTS. Ces nominations reflètent la perception de l'émigration par l'État et les choix dans sa gestion. Elle est traitée principalement comme une force laborieuse, ce qui est du reste le cas à l'époque. L'objectif est d'encadrer la main-d'œuvre émigrée et/ou de faire face à une opposition active à « l'étranger ». Pour ce faire, les élites tentent de la mettre sous « tutelle » de l'État, du parti gouvernemental (UPS) et de la centrale syndicale du pouvoir (CNTS) qui constituent, avec « le système de l'islam sénégalais »⁶, trois piliers fondamentaux dans la gestion du pays. L'image que véhicule l'émigration (de travail et pour études) aux yeux de l'État sénégalais est ainsi largement celle d'un terreau de contestation du pouvoir qu'il faut endiguer.

Du côté des œuvres esthétiques, cette figure du départ protestataire n'est pas absente. C'est ce qui se donne à lire dans le film de Djibril Diop Mambety, *Touki Bouki* (Le voyage de l'Hyène ou à la Hyène). Anta et Mory, les deux protagonistes, dans un contexte de contestation révolutionnaire de la jeunesse (1968) décident d'émigrer en France même si finalement Mory renonce à ce projet, redonnant son sens au tabou du départ.

-
3. Union progressiste sénégalaise (UPS) devenue Parti socialiste (PS) en 1976.
 4. Faut-il y voir l'indice d'une valorisation et anoblissement de la charge, d'une montée en puissance de la question de l'émigration dans les relations bilatérales de l'État sénégalais ?
 5. Voir <<http://www.senggenre-ucad.org/gouvernements-senegal.pdf>>.
 6. Il faut noter qu'à la différence d'autres migrations de travail (Algérie, Maroc, Turquie) en France, l'État sénégalais ne prétend pas à une légitimité islamique et ne recourt pas au cadre religieux pour encadrer ses émigrés en dépit d'une identification forte et majoritaire à l'islam. Cette démarche sera l'œuvre des autorités religieuses confrériques ou non confrériques à partir des années 1970.

Dans la même veine, l'émigration peut aussi se représenter comme une forme d'auto-bannissement, d'auto-mutilation. En s'infligeant le châtement suprême de l'exil, c'est ainsi une profonde remise en cause des élites politiques qui est organisée. Plus récemment, la mise en scène en janvier 2013 de l'émigration collective par bateau de plusieurs dizaines de familles de pêcheurs tunisiens de l'île de Kerkennah vers l'Italie, en signe de protestation contre la passivité de leur État face à la pêche au chalutage qui les appauvrit, constitue un exemple explicite de départ protestataire⁷. Enfin, l'émigration autant que l'immigration suscitent la crainte plus ou moins cultivée des influences néfastes introduites dans le corps national par les émigrants de retour ou par les immigrés qui arrivent dans le pays. Ainsi, aux jeunes nations, mais aussi aux vieilles, l'émigration et/ou l'immigration apparaissent peu ou prou comme une menace au projet nationaliste.

Si les étudiants et cadres en formation en Europe, premiers agents de la migration, ont échappé plus ou moins à cette vision, c'est en partie parce que le retour au pays est posé comme inéluctable. En effet, la « migration pour études » vers la France est perçue comme une consécration dans un parcours scolaire brillant, comme la garantie d'une insertion future dans l'appareil politico-administratif et économique, comme un signe de distinction dans la société de départ (Guèye 2001 ; Blum-Le-Coat 2011).

Malgré tout, il faut relever que même dans ce type de « migrations pour études », l'expérience des étudiants en France a été souvent décrite, dans plusieurs narrations et productions culturelles (littérature, cinéma) à travers la confrontation avec le racisme, les rigueurs du déracinement, les affres de « l'aliénation coloniale ». Elle l'a été aussi, de manière récurrente à travers la « quête identitaire », « la déchirure identitaire » qui tourmentent le jeune intellectuel africain « occidentalisé », acculturé par l'École française et la situation coloniale... Autant de problématiques sociales et politiques qui prolongent du reste les tensions du contexte colonial.

L'Enfant noir de Camara Laye *et al.* (1992), *L'aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane (1961) ou *Kocoumbo*, *l'étudiant noir* d'Aké Loba (1960), *Le docker noir* de Ousmane Sembène (1973) par exemple restituent à travers la littérature un voyage et une épreuve initiatiques, une aventure provisoire dont la principale éthique est le retour chez soi, auprès des siens, d'être resté semblable aux siens à l'image de la figure du migrant du « premier âge » (Sayad 1999), envoyé de sa communauté, fidèle à « l'ethos paysan » malgré le séjour en France comme ouvrier. À défaut, c'est la folie ou, plus tragique, la mort.

Le parcours du héros Diaw Falla dans le roman *Le docker noir* de O. Sembène (1973) ou de la bonne suicidée en France que relate la nouvelle

7. « Tunisie : Port de Kraten à Kerkennah. La pêche au chalut, un crime au grand large », *La Presse*, Said Ben Kraiem, 3 janvier 2013, <<http://fr.allafrica.com/stories/201301030824.html>>.

Voltaïque/La noire de... (*ibid.* 1966a), le destin du tiraillé « justicier exécuté » du père coupable d'inceste dans *Véhi Ciosan ou Blanche-Genèse* (*ibid.* 1966b) celui du meurtrier du héros de *L'aventure ambiguë* Samba Diallo (Kane 1961), expriment autant de figures d'ex-émigrés tourmentés ou promises à une fin tragique.

La représentation du voyage comme rupture, séparation d'avec l'univers familial, souffrance endurée s'entend comme une prévention. Pour l'individu, la migration se réalise à ses risques et périls. Cette mise en récit de la problématique de la « perte de soi » *versus* « fidélité à soi et aux siens » par et dans le voyage ou la migration est un thème ancien. Elle fait écho également à la confrontation et à l'opposition de l'univers du monde rural africain, du village africain avec celui de la ville (urbanité) pensée comme non africaine, comme monde du « Blanc ». Cette rhétorique, à l'instar de ce que bien des travaux historiographiques ou littéraires, en Europe comme en Afrique, ont nommé « l'exode rural » (Rosental 1999) — avec toute la charge idéologique que supporte une telle formulation — se retrouve dans plusieurs œuvres. *Maïmouna*, héroïne éponyme du roman de Abdoulaye Sadjji (1958), présente la double figure de la femme et de la migrante allant se « perdre » dans la ville avant de retourner au village pour panser ses blessures.

Un voyage particulier vers la France mérite qu'on s'y attarde, celui de l'héroïne du roman, *Nini, mulâtresse du Sénégal* (*ibid.* 2013). En tant que tel, ce voyage est aussi un drame, voire une tragédie. C'est un voyage sans retour qui signe le choix de la France contre l'Afrique. Nini, la mulâtresse st-louisienne ne trouve pas sa place dans un Sénégal naissant à l'indépendance. On ne saurait trop dire s'il est question d'un voyage sans retour, de l'expulsion « d'un corps étranger », d'une fuite. La trame romanesque et le choix narratif semblent conduire fatalement à cette issue qui devient presque un acte de purification. Elle vomit l'Afrique autant que l'Afrique la vomit.

Du côté des écrans, le premier long métrage de l'Afrique noire, *La Noire de...* d'Ousmane Sembène (1966), adaptation à l'écran de la nouvelle du même nom met en exergue le racisme et l'exploitation. Inspiré d'un fait divers, le film relate l'histoire tragique d'une « bonne » sénégalaise au service d'expatriés qu'elle suit avec joie à Antibes, en France — en dépit des mises en garde de son ami — lui-même ayant séjourné en France avant d'en revenir marqué et traumatisé. Réduite en quasi esclavage par ses patrons, elle ne trouve que le suicide pour échapper à son sort.

Dans cette même période, le discours des États semble également abonder dans ce sens. Ainsi, à l'image de la figure du « fuyard » associée aux émigrants (Gary-Toukara 2008) et au discours politique négatif qui l'accompagne au Mali dans les années 1960-1970, font pendant dans la même période au Sénégal les images stigmatisées et misérabilistes des émigrés soninke et hal pulaar. Ces pionniers de la migration vers la France suscitent

alors la réprobation des pouvoirs publics et le rejet de la société majoritaire peu tentée par la migration. Dans une étude sur la présence africaine en France, Hélène Bergues (1973) rapporte les discours des gouvernements africains fustigeant ces bandes de jeunes Africains errant dans les rues des villes françaises. Beaucoup d'États, par autoritarisme mais aussi parce que réfractaires à l'émigration, imposent des visas de sortie du territoire à leurs citoyens.

Une certaine partie de la production scientifique reflète également, d'une autre manière, cette vision, tout au moins de l'émigration vers l'Europe. Dans leur ouvrage classique *La Société Soninké (Dyahunu, Mali)*, E. Pollet et G. Winter (1971 : 141) observent avec interrogation les débuts de la migration des gens de leur région d'enquête vers la France. Bien qu'ils soulignent le fait que cette nouvelle migration n'a apporté aucun « choc culturel appréciable » et notent la parfaite aisance avec laquelle les émigrants s'adaptent à une vie jusqu'alors totalement inconnue — et la même aisance pour regagner leur société, — leur conclusion sur cette migration est sans appel :

« [...] la France exerce un grand attrait sur les jeunes villageois, mais [...] aucun d'eux n'envisage de demeurer plus de deux ou trois ans hors d'Afrique — leur intégration en France serait d'ailleurs à peu près impossible —, au contraire, tous, dès qu'une somme d'argent à leurs yeux suffisante a été réunie, sont pressés de rentrer au pays pour s'y marier. »

À côté des productions esthétiques et des récits, les témoignages des migrants sur cette période sont ambivalents et font état à la fois de situations difficiles et d'une certaine nostalgie : habitat précaire et emprise des marchands de sommeil, emplois certes abondants mais souvent très durs et dangereux, hospitalité et sollicitude des « Français », racisme et mépris dont beaucoup ne mettent en relief et ne semblent retenir que le paternalisme à travers lequel ils s'expriment. Deux récits cohabitent ainsi jusque dans les années 1970 : celui minoritaire et subalterne qui se déploie dans « l'espace moral » spécifique des communautés engagées dans l'émigration et celui des groupes majoritaires de l'État qui dévalorisent ces « fuyards » et ces « balayeurs » des rues de Paris.

Dans le premier type de discours, à l'inverse de ce qui se passe dans la société majoritaire, les chants traditionnels en pays soninke et hal pulaar rehaussent les jeunes hommes partis en migration cultiver l'arachide en Gambie ou au Sénégal pendant l'époque coloniale ainsi que ceux qui émigreront plus tard vers la France. Les chants des griots repris par les jeunes filles grandissent ces émigrants et confirment leur statut envié et valorisé dans ces sociétés de « migrants volontaires » (Manchuelle & Masseaut 2004) qui ont opté stratégiquement pour cette issue. Certes, l'horizon du retour et une temporalité courte de la migration semblent fortement intériorisés.

Les séjours périodiques au pays cristallisent des normes et des traditions migratoires, donnant lieu à une certaine ostentation qui met en scène leur réussite⁸. Néanmoins, la migration est également l'objet de discours pluri-voques même dans ses propres espaces de prédilection. Selon certains acteurs, intellectuels et traditionnistes, elle est un mal nécessaire, la perpétuation de la malédiction ancienne du mythe de la dispersion du *Wagadu*⁹ jusque dans les temps modernes. Au final, pendant les années 1960, si la migration vers la France suscite encore peu de candidats dans les groupes majoritaires, pour les groupes concernés par le phénomène, les migrants reçoivent les honneurs des griots et de la société dans son ensemble. L'acte de partir relève peut-être d'une contrainte, mais celle-ci est fortement intégrée dans les stratégies et attentes du groupe.

Ce qui apparaît ainsi dans les années 1960 et 1970, à travers plusieurs productions d'une certaine élite africaine, c'est le fait que la migration en Europe, l'Europe elle-même, et *a fortiori* le projet de s'y installer, sont loin de signifier l'accomplissement. On y va peut-être avec espoir mais non sans appréhension et crainte. On s'y perd, on y perd aussi la vie. Ceux qui sont partis ne restent ou ne redeviennent membres du groupe que parce qu'ils reviennent au pays. Le « Nous » inclut ceux qui sont là, les présents. La place des « absents », même provisoires est ambiguë. Souvent réduits au néant, c'est leur retour périodique, définitif, heureux ou tragique qui consacre à chaque fois leur re-naissance parmi les « leurs », réaffirme leur appartenance au groupe.

La seconde moitié des années 1970 voit une période de durcissement des politiques migratoires, de racisme et de xénophobie mais aussi de lutte et de résistance (grèves, grèves de la faim). Une médiatisation encore limitée de ces nouvelles mesures permet aux Sénégalais de découvrir à plus grande échelle une France qui se ferme, qui procède à la chasse aux « sans-papiers » et expulse leurs concitoyens. C'est pour eux également la découverte des luttes ouvrières (Matra, Talbot...). Néanmoins, il n'est pas question de mobilisation et de solidarité collectives des gens de « l'intérieur » avec leurs émigrés. Indifférence, distance, désintérêt dominant dans les opinions car, en général, les Sénégalais ne se sentent pas concernés par ces problèmes

8. Mariages onéreux, investissement dans la modernisation des maisons, distribution de nombreux cadeaux, habillement impeccable avec le costume trois pièces et la panoplie constituée par la « valise diplomatique » (attaché-case), la grosse valise « *Délassé* » (Marque Delsey), le magnétophone à cassettes de marque Sanyo et la montre Seiko 5.

9. Le mythe relate l'alliance des Soninké avec le Python du *Wagadu* qui en contrepartie de leur prospérité garantie, exige pour son bénéfice, tous les ans, le sacrifice d'une jeune fille vierge. Lorsque le choix désigne la jeune Sia, son fiancé s'y oppose et défie le serpent et la décision des siens. Il tranche la tête du Python qui selon la légende s'envole dans les airs et en retombant annonce la malédiction qui frappera désormais le peuple soninke : la dispersion (MEILLASSOUX, DOUCOURÉ & SIMAGHA 1967).

qui touchent surtout des groupes minoritaires. Si la politisation de la migration et les mobilisations collectives sont une réalité tangible dans les pays d'immigration, ces caractéristiques sont loin de prévaloir dans les pays de départ. Au-delà des vieux bassins d'émigration des zones rurales de la vallée du fleuve Sénégal et de la Casamance, la migration vers la France et l'Europe n'est pas encore devenue une affaire collective des Sénégalais.

Les fils retrouvés (réhabilitation et rédemption)

Dans les années 1980 vont émerger dans la société sénégalaise de nouvelles figures de l'émigré qui tranchent avec celle stigmatisée du pauvre travailleur, de l'os, de la victime. Ces nouvelles figures promues par l'État, popularisées par les médias sont celles d'élites artistiques — presque tous des musiciens — de footballeurs, de personnalités intellectuelles, scientifiques et techniques, bref d'individualités prestigieuses et remarquables. *A contrario*, les communautés sénégalaises (les travailleurs immigrés avec ou sans leurs familles), maliennes et africaines installées en France, et y organisant progressivement une vie sociale collective, font l'objet d'une relative occultation par et dans les pays d'origine¹⁰. Pour autant, ces glorieuses figures nouvelles et émergentes n'éclipsent pas totalement les premières. Les deux sont présentes et continuent d'être relayées dans les médias, à travers les œuvres esthétiques et culturelles et des événements singuliers. Le livre au titre évocateur *Le froid et le piment*, de Mame Seck Mbacké (1983) — elle-même émigrée en France et travailleuse sociale — relate un terrible quotidien des Sénégalais et des souffrances indicibles. Elle fera l'objet d'une émission à l'Office de radio-télévision nationale du Sénégal (ORTS) aux débuts des années 1980. Un travailleur émigré originaire de la vallée du fleuve Sénégal participe à l'émission, confirme le témoignage du livre et affirme que la réalité est pire. À l'inverse, à la même période, une autre œuvre, *Yâkâré. L'autobiographie d'Oumar*, rédigée par une française Renée Colin-Nogues (Dia & Colin-Nogues 1982), trace un itinéraire plein d'espoirs malgré les rigueurs de l'exil.

Ces deux récits restituent le contraste des situations à travers les productions esthétiques. L'auteure de *Le froid et le piment* souligne la misère qu'elle côtoie et tente de soulager en tant que travailleuse sociale ; Oumar Dia (1982), dans *Yâkâré* restitue dans et par son autobiographie un engagement, la figure du migrant volontaire, mi-militant, mi-envoyé par les siens. Il projette l'image qui incarnera plus tard la rhétorique du « migrant acteur de développement » ou du transmigrant. Les deux figures sont bien présentes. Ce partage entre une interprétation de la migration comme tragédie,

10. C'est moins le cas dans la production cinématographique des « pays d'accueil » : en 1986, sortie de *Black Mic Mac* sur les écrans français. Le film assez populaire est réalisé par Thomas Gilou et montre une certaine Afrique à Paris.

« double absence » à l'image de ce qu'on peut lire chez Sayad (1999) et une perception valorisant le « double espace » des migrants (Quiminal 1991 ; Basch *et al.* 1993) et la dimension transnationale marque un tournant qui se traduit dans les récits et productions sur les migrations.

Mais, plus que ces ouvrages dont la portée et l'impact sont somme toute limités, c'est l'action des médias de masse (télévision) autour d'expériences marquantes de Sénégalais, d'événements majeurs et populaires, musicaux et sportifs qui va exprimer et construire la perception et la représentation de « l'étranger », de « l'extérieur », de la France dans les années 1980. À partir du Sénégal, trois catégories d'acteurs, en particulier les musiciens, l'État et les hommes politiques, les chefs religieux, vont largement investir les territoires des Sénégalais de « l'extérieur » et construire des passerelles, synchroniser ceux de « l'intérieur » et ceux de « l'étranger ». Dans l'exploration de ces circulations et connexions, nous prendrons en compte principalement l'univers des artistes musiciens, des sportifs footballeurs et des cadres intellectuels.

L'expérience du groupe musical Touré Kunda donne une illustration d'un parcours significatif qui traduit des mutations importantes des rapports entre le pays et ses « fils absents » et annonce un modèle de réussite dans une nouvelle configuration socio-spatiale. En effet, c'est à « l'extérieur », en France et non au pays que ce groupe a connu la consécration. Disque d'or en 1981 et 1982, ils entament une tournée historique au Sénégal en 1983. L'impressionnant dispositif technique et musical, la quantité de matériel de sonorisation déployée en feront sans doute le plus grand concert réalisé au Sénégal. Concert à travers lequel le pays tout entier communiait avec des fils qui avaient conquis la France et le monde. Cet événement largement mis en scène, retransmis en direct, inaugure pour les milieux artistiques musicaux *le roman emblématique de la réussite à l'étranger et du retour triomphal au pays*. D'autres formations musicales et artistes au destin similaire sacrifieront après au même rituel.

C'est le cas du groupe Xalam qui, après des débuts plus ou moins remarquables au Sénégal, s'installe en France. Habitué des tournées internationales et des collaborations avec les plus grands musiciens de jazz d'Afrique du Sud, d'Europe et des États-Unis, ils reviennent présenter leur palmarès aux Sénégalais. Dans le même sillage, des figures plus individuelles d'artistes musiciens comme Wasis Diop, Idirissa Diop, Seydina Wade révéleront aux Sénégalais leur réussite à l'extérieur.

Dans un autre sens de circulation, en 1984, le chanteur Youssou Ndour entame sa première tournée européenne après plusieurs autres menées en Afrique de l'Ouest. « Immigrés » est le titre du premier volume qu'il édite au Sénégal en 1982. Après sa tournée européenne, il sort le premier album de sa discographie internationale, intitulé *Bitim rew* (littéralement « l'extérieur du pays » pour dire l'émigration, « l'étranger »). À travers cette tournée, Youssou Ndour découvre alors les Sénégalais de France et en même

temps le public européen. Le titre phare de *Bitim rew* est une chanson consacrée aux immigrés sénégalais. La teneur des propos nous introduit à l'histoire de la rencontre du chanteur avec ses « compatriotes exilés ». C'est un hymne à la gloire du Sénégal, une morale sur la condition de l'immigré, une exhortation au retour au pays quelle que soit la fortune acquise à « l'extérieur ». Elle rehausse les compatriotes émigrés, vante leurs vertus, salue leur courage. Il les assure de sa présence pour toujours à leurs côtés, se languissant par avance de leur « absence » à son retour au pays.

Le propos est ambivalent : entre l'exhortation au retour et la glorification des exilés¹¹. Il suscite d'ailleurs quelques réprobations chez les immigrés qui se sentent culpabilisés pour leur absence en même temps qu'ils sont fortement mis à contribution par ceux qui sont restés au pays. Depuis lors les retrouvailles de l'artiste, avec le public sénégalais de France mais aussi africain et européen, sont devenues régulières et ont lieu tous les ans, au début de l'été avec « le Grand Bal de Bercy » organisé depuis 2000 dans la salle parisienne Palais Omnisports Paris-Bercy. Ce parcours typique avec la découverte du public sénégalais de France constitue une expérience biographique qui sera reproduite par bien d'autres musiciens et institutionnalisera progressivement une scène sénégalaise et une date sénégalaise à Paris.

Thione Seck, autre grande figure de la chanson sénégalaise, prendra bien des années plus tard le même chemin pour adresser aux émigrés la même rengaine : les risques du voyage parfois frauduleux en bateau, la dure condition de l'exil souvent ignorée des leurs, la solitude et l'individualisme de la société d'accueil qui tranche avec l'hospitalité du pays quitté, les nombreuses tentations qui détournent du but, l'exhortation au travail et à l'union, le manque d'islam, l'appel à la religion et l'éducation des enfants nés en France dans la religion musulmane et dans l'attachement à la terre des ancêtres.

Mais, plus que l'univers musical, c'est l'expérience des sportifs de haut niveau et surtout des footballeurs qui va populariser la figure de ces élites en diaspora et des formidables opportunités que « l'extérieur » recèle pour les Sénégalais. À la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de 1986 — événement qui fut transformé de façon opportune¹² en véritable performance nationaliste par l'État —, le Sénégal aligne pour la première fois une équipe composée presque uniquement de professionnels évoluant dans les grands clubs européens, révélant du même coup à l'opinion l'existence de ces stars

11. « *Jom moy tukki yaay, waaye fulla moy ñibisi, lo mën am, ñibisi la war* » (« C'est l'amour-propre qui pousse au voyage (à la migration) Ô Maman, mais c'est la fermeté de caractère qui incite au retour au pays, quelle que soit la fortune acquise, ton devoir est de rentrer au pays »). Traduction de l'auteur.

12. Pendant l'année universitaire 1983-1984, l'Université de Dakar fut sur le point de décréter la première année blanche suite à une longue période de grèves et ne put organiser qu'une session d'examens en octobre 1984.

sénégalaises du ballon¹³ émigrées en Europe. Loin d'un rêve fou, les SENEFF (Sénégalais de France), acronyme devenu le titre générique pour ces footballeurs, ont prouvé la possibilité de tels parcours tout en affirmant leur appartenance au pays. La proximité et la familiarité avec ces pionniers, dont presque tous ont effectué leurs premiers pas dans les clubs locaux et nationaux avant d'aller jouer dans de grands clubs français et européens, suscitent chez les Sénégalais des ambitions, et ont des retombées immenses dans le pays d'origine et dans les relations entre ce dernier et ces émigrés singuliers.

Une quête nationale est organisée pour financer la participation au tournoi de l'équipe nationale, les Lions du Sénégal. Le président Abdou Diouf donne aux Lions une vingtaine de millions de francs CFA de sa fortune personnelle¹⁴. Les dons affluent transformant l'événement sportif en une véritable mobilisation nationale. De surcroît, le match d'ouverture oppose le Sénégal et l'Égypte, pays organisateur. La victoire du Sénégal par un but à zéro achève de porter toute la nation vers une sorte d'apothéose¹⁵.

Avec moins de retentissement mais non moins de sens et de passion pour les Sénégalais, c'est la découverte et la publicisation de la présence de compatriotes à de hautes fonctions dans les instances internationales (Nations Unies, FMI, organismes internationaux, etc.) qui sont objets de fierté nationale et d'élargissement des espaces, positions et statuts associés à « l'étranger » par les Sénégalais. Certes, le Sénégalais A. M. Mbow avait depuis les années 1970 dirigé l'UNESCO et resta treize ans à la tête de cette institution. Mais le fait était presque anecdotique. L'image du fonctionnaire ou cadre international (institutions interétatiques, ONG internationales) comme *summum* de réussite et d'excellence, comme gage d'expertise a commencé à s'installer réellement dans les années 1980¹⁶.

-
13. Composition de la sélection des Lions à la CAN 86 : Thierno Youm (F. C. Laval puis F. C. Nantes), Jules François Bocandé (F. C. Metz puis Paris-Saint-Germain, meilleur buteur du championnat français en 1986), Roger Mendy (F. C. Toulon), Oumar Guèye Sène (Paris-Saint-Germain), Mamadou Teuw (F. C. Bruges), Racine Kané (F. C. Metz), Pape Fall (O. Marseille), Christophe Sagna (Quimper), Boubacar Sarr Locotte (F. C. Marseille puis Martigues), Lamine Ndiaye (F. C. Mulhouse), Ablaye Diallo (O. Marseille). Les deux « locaux » sont de l'ASC Jaaraf : le gardien de buts, Cheikh Seck et le capitaine des Lions Amadou Diop.
 14. Le geste suscite des interrogations de l'opposition qui décortique l'histoire familiale du président et s'interroge sur l'origine de sa fortune.
 15. Une situation similaire sera réitérée avec La sélection des Lions lors de la Coupe du monde de 2003. L'équipe est entièrement composée de professionnels évoluant à l'étranger dont beaucoup sont issus de l'immigration et nés ou éduqués en France ; révélant une autre catégorie de Sénégalais de l'extérieur : les enfants de la diaspora. Le Sénégal est éliminé en quart de finale par la Turquie après avoir battu l'équipe championne en titre, la France. Ce qui fera dire à Abdoulaye Wade, président élu en 2000, que quoiqu'il advienne, « le Sénégal est champion du monde car il a battu l'équipe championne du monde » !
 16. B. NIANE (1992) relie ce phénomène à des luttes au sein de l'État dans la formation des cadres de la haute fonction publique et dans la constitution des pôles de décision. Le profil « international » ou « transnational » devient un capital important dans les luttes de classement.

Elle prolonge plus ou moins celle plus ancienne de l'étudiant brillant ayant intégré ou réussi les concours aux grandes et prestigieuses écoles du Nord (France, USA) que la nation honorait en se flattant et en se félicitant elle-même à travers leur performance individuelle devenue une sorte d'attribut collectif, un signe diacritique qui en dirait long sur les Sénégalais¹⁷. Mais, si l'entrée dans ces grandes écoles était fêtée au pays, la narration de l'histoire de ces figures s'arrêtait là pour les Sénégalais. Que devenaient-ils après leur formation ? À l'évidence, le retour au pays semblait aller de soi et l'idée d'une carrière hors du Sénégal n'était guère envisagée pour les Sénégalais.

C'est donc la découverte de ces élites en diaspora par le pays sous diverses formes comme le retour au pays avec la prise de fonctions et de responsabilités nationales (postes ministériels, etc.), la mise en scène dans les médias qui transforment les imaginaires et poussent à la reconsidération de la place de « l'extérieur », de « l'étranger », de « l'international » dans les parcours, projets et rêves des Sénégalais. Dans ce tournant, tout se passe comme si « l'extérieur », surtout le Nord révélait des voies qui, jusqu'alors, étaient hors de vue, hors des rêves eux-mêmes. L'émergence de la figure des footballeurs et sportifs ayant triomphé au Nord, de musiciens et d'artistes ayant prouvé leurs talents sur des scènes internationales, de fonctionnaires internationaux, « d'intellectuels en diasporas » a élargi l'horizon des Sénégalais de « l'intérieur ». Ce phénomène est aussi certainement très lié à la mondialisation actuelle qui étend les espaces de circulation et les possibilités de relation que les États tentent de juguler.

Il faut rappeler que les débuts des années 1980 annoncent une période de bouleversements économiques et sociaux avec l'application des plans d'ajustements structurels (PAS) imposés par les bailleurs internationaux du Sénégal (FMI, Banque Mondiale, Club de Paris...). Dans cette période, aussi appelée « la décennie perdue de l'Afrique », les perspectives à « l'intérieur » sont sombres et cette situation a sans doute poussé les Sénégalais à explorer « l'ailleurs ». La conjonction entre l'apparition de ces figures exemplaires et surtout leur valorisation et un contexte socio-économique bouché est décisive dans la compréhension des mutations de l'horizon des Sénégalais.

L'univers des arts, des sports de la culture a souvent constitué un espace possible de promotion pour les couches dominées ou les minorités au sein des sociétés locales et nationales. C'est cette même logique qui se reproduit dans un contexte global. Dans ce changement d'échelle, on passe de niches locales d'excellence à celles de la globalisation qui donnent une toute autre dimension à ces trajectoires. Ainsi, il y a pour une bonne part, dans la représentation de ces parcours et dans leur mise en récit, la prise en compte

17. À titre illustratif, le parcours de la Sénégalaise feu Rose Dieng-Kuntz (1958-2008), première Africaine reçue à Polytechnique et qui fit une brillante carrière à l'Institut national de recherches en informatique appliquée constitue un cas historique.

critique et protestataire du poids des rapports internationaux inégaux, des problématiques postcoloniales qui suscitent des velléités de rééquilibrage de rapports interethniques asymétriques. Ces enjeux se traduisent alors dans les récits locaux accompagnant ces conquêtes par l'exaltation d'une forme de revanche, par une représentation symbolique particulière de la réussite à « l'extérieur », lui conférant plus de poids, plus de valeur. Dans les représentations collectives, ces parcours à l'étranger sont la démonstration d'une reconnaissance obtenue dans un univers défini comme étant fermé, inaccessible et où les élus deviennent des pionniers et des modèles. Leurs réussites semblent perçues comme plus prestigieuses, plus « impartiales », plus indiscutables et plus exigeantes, bien au-delà de celles réalisées à domicile, au pays.

Ce modèle de réussite par le détour de « l'international », de « l'extérieur » propagé dans les années 1980, tend à devenir une donnée, une jauge qui pèse sur les entreprises individuelles et collectives en même temps que l'horizon et l'expression d'une nouvelle opportunité. L'acquisition de diplômes et de formations au Nord pour les étudiants et les cadres, l'intégration de clubs européens pour les sportifs, l'organisation de tournées en Europe pour les artistes... s'érigent comme des labels de la consécration. Être adoubé par « l'extérieur » permet de consolider des positions à « l'intérieur », apporte une plus-value dans la compétition nationale. Les artistes, les sportifs également, de même que les intellectuels s'affichent dans les médias, se racontent, se dévoilent et se découvrent à leurs compatriotes de « l'intérieur », écrivant tous ensemble le roman emblématique de la réussite à « l'étranger » et de la reconnaissance par « l'étranger ».

Voyager, prendre l'avion pour aller travailler, montrer ses œuvres au Nord est un fait qui est mis en scène. Les artistes annoncent leur prochaine tournée en Europe dans les médias et font de même à leur retour. Le voyage exige autant l'annonce du départ que celle du retour au pays. Qu'importe le contenu du voyage, la seule invitation à l'étranger est un signe suffisant d'excellence, un label indiscutable qui distingue deux catégories : « ceux qui prennent l'avion », qui appartiennent au monde bien au-delà du pays et ceux qui ne sont que des « locaux » (Desprès 2012). Néanmoins, en même temps que « l'extérieur » se lie à « l'intérieur » et que les frontières de la nation s'élargissent, le rapport à « l'étranger » et à « l'extérieur » devient aussi un enjeu et un moyen de différenciation entre Sénégalais dans les divers champs sociaux de compétition, une source d'altérisation et d'exclusion entre de supposés « vrais » et de supposés « faux » Sénégalais. Il y a bien une instrumentalisation des SENEAF comme ressource de la nation mais aussi bien souvent leur réduction en *outsiders*, voire en usurpateurs. Cette attitude ambivalente d'élargissement de la nation à ceux de « l'extérieur » et leur possible mise à distance du fait de leur absence structure durablement la relation.



L'imaginaire nationalitaire avait déjà apporté une réponse au défi du temps, de la mort et de l'oubli en unissant dans le récit national, dans les commémorations, dans la fabrique d'une histoire les « anciens » avec les contemporains, les vivants avec les morts (Thiesse 1999 ; Citron 2008). Après de fortes préventions contre le départ que nous avons perçues à travers bien des récits et dont la forme la plus tragique conjugue mort et exil (« la mort au loin »), l'imaginaire national a aussi trouvé une réponse au défi de la distance et conjuré « l'absence » des fils partis.

Dans cette histoire et à travers ce processus, les systèmes de communication et d'échanges se sont révélés être — comme par le passé — un aspect majeur dans la construction des identités des groupes, des nations... (Strauss 1992), dans la reconfiguration des frontières et des cadres de l'appartenance. La mondialisation actuelle définie *a minima* comme un accroissement considérable du volume des échanges et des circulations (Appadurai 2005 ; Abélès 2008) et surtout comme une accélération (Hartmut 2010) sans précédent de la vitesse de ces échanges et circulations — qu'ils s'agissent des hommes, des biens, des objets, images, discours, etc. — a affecté et recomposé les relations entre les individus, les groupes, les sociétés.

La mobilisation de supports de plus en plus variés et performants, les relations et circulations multiformes et, soulignons-le, l'intérêt nouveau de l'État pour ceux qui sont partis constituent la trame, l'horizon ayant structuré la production de cette « communauté imaginée » adossée à des frontières plus ou moins mouvantes et à un territoire protéiforme.

Il est manifeste que les récits collectifs sur la migration naissent au cœur de ces dynamiques de circulation reliant différents pôles de dispersion. Ces récits mettent en relation des individus et des groupes dispersés, sont une mise en forme et en scène de ces relations, des archives vivantes rendant compte de basculements certes réversibles d'une vision de la nation statocentrée référée au territoire national à une réalité plus fluide, plus ouverte. Loin d'y lire un affaïssement de l'État-nation, c'est bien de son redéploiement dont il s'agit. Alors que les sociétés très marquées par la migration (Soninke, Pulaar...) avaient plus tôt et plus précocement intégré « l'extérieur » dans leur espace, voire dans leur univers familial, institutionnalisés des relations plus fortes avec des centres plus lointains, la nation entière découvre et se connecte par divers liens, différentes relations à cet extérieur, transformant du même coup sa vision d'elle-même et de ses frontières. Ainsi, au-delà des relations entre les espaces du « dedans » et du « dehors », ce sont les relations entre les acteurs, entre « ceux de l'intérieur » et « ceux de l'extérieur » qui sont profondément recomposées.

Ce qui se révèle à travers ces différents événements et processus, c'est certes la prise de conscience par les Sénégalais de l'existence de composantes de la nation hors du territoire national, mais c'est surtout la construction d'une relation collective entre Sénégalais de « l'intérieur » et de « l'extérieur », d'une « communauté émotionnelle » (Schnapper 1994)

qui, sans constituer une nouvelle figure de l'extraversion si marquante dans l'histoire de ces pays, se révèle être la voie trouvée pour élargir le territoire et les ressources de la nation.

Unité de recherches « Migrations et société » (URMIS), Paris Diderot/UNSA/IRD UMR 205/CNRS UMR 8245.

BIBLIOGRAPHIE

ABÉLÈS, M.

2008 *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.

ANDERSON, B.

2002 *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.

APPADURAI, A.

2005 [1996] *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot (« Petite Bibliothèque Payot »).

BASCH, L., GLICK SCHILLER, N. & BLANC SZANTON, C.

1993 *Nations Unbound : Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-states*, London-New York, Routledge.

BERGUES, H.

1973 « L'immigration des travailleurs africains noirs en France et particulièrement dans la région parisienne », *Population*, 1 : 59-79.

BLUM-LE-COAT, J.-Y.

2011 *Une migration entre consécration et disqualification sociales. Relations franco-congolaises (Congo-Brazzaville) et trajectoires des migrants pour études en France (1960-2005)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris Diderot.

CITRON, S.

2008 *Le mythe national : l'histoire de France revisitée*, Paris, Les Éditions de l'Atelier.

DESPRÈS, A.

2012 *Se faire contemporain. Les danseurs africains à l'épreuve de la mondialisation culturelle*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris Diderot.

DIA, O. & COLIN-NOGUES, R.

1982 *Yâkâré. L'autobiographie d'Oumar*, Paris, François Maspero.

DIAWARA, M.

2000 « The Iconography of West African Cinema », in J. GIVANNI (ed.), *Symbolic Narratives, African Cinema. Audiences, Theory and the Moving Image*, London, British Film Institute.

DIENG, A. A.

2009 *Les grands combats de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique Noire), De Bandung aux indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan.

GARY-TOUNKARA, D.

2008 *Migrants soudanais-maliens et conscience ivoirienne*, Paris, L'Harmattan.

GREEN, N.

2002 *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France.

GUÈYE, A.

2001 *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan.

HANNERZ, U.

1983 *Explorer la ville*, Paris, Éditions de Minuit.

HARTMUT, R.

2010 *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte (« Théorie critique »).

KANE, C. H.

1961 *L'aventure ambiguë : récit*, Paris, Julliard.

KANE, O.

2012 *The Homeland is the Arena. Religion, Transnationalism and the Integration of Senegalese Immigrants in America*, New York, Oxford University Press.

LAYE, C. & BARRÉ, C. ET AL.

1992 *L'Enfant noir, Camara Laye : un thème, visages de l'Afrique noire*, Paris, Hatier (« Classiques Hatier Œuvres & Thèmes »).

LOBA, A.

1960 *Kocoumbo, l'étudiant noir : roman*, Paris, Flammarion.

MANCHUELLE, F. & MASSEAUT, R.

2004 *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960) : migrants volontaires*, Paris, Karthala.

MBACKÉ, M. S.

1983 *Le froid et le piment. Nous, travailleurs immigrés*, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines.

MEILLASSOUX, C., DOUCOURÉ, L. & SIMAGHA, D.

1967 *Légende de la dispersion des Kusa (Épopée Soninke)*, Dakar, IFAN.

NDONGO, S.

1972 *La coopération franco-africaine*, Paris, F. Asperme.

1975 *Voyage forcé : itinéraire d'un militant*, Paris, François Maspero.

1976a « *Coopération* » et *néo-colonialisme*, Paris, François Maspero.

1976b *Exil, connais pas*, propos recueillis par Michèle Pache, Paris, Éditions du Cerf.

NIANE, B.

1992 « Le transnational, signe d'excellence. Le processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 95 : 13-25.

NIANG, S.

2002 *Djibril Diop Mambety, un cinéaste à contre-courant*, Paris, L'Harmattan.

NOIRIEL, G.

1991 *La tyrannie du National, le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy.

PEREIRA, V.

2012 *La dictature de Salazar face à l'émigration. L'État portugais et ses migrants en France (1957-1974)*, Paris, Presses de Sciences Po.

PETIT, A.

2002 *La mort au loin. Les pratiques funéraires des migrants africains en France*, Thèse de doctorat, Marseille, EHESS.

POLLET, E. & WINTER, G.

1971 *La Société Soninké (Dyahunu, Mali)*, Bruxelles, Institut de Sociologie, *Études ethnologiques*, Éditions de l'Université de Bruxelles.

QUIMINAL, C.

1991 *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migration soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois.

ROSENTAL, P.-A.

1999 *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, EHESS.

SADJI, A.

1958 *Maïmouna*, Paris, Présence Africaine.

2013 [1951] *Nini mulâtresse du Sénégal*, Présence Africaine.

SAYAD, A.

1999 *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil (« Liber »).

SCHNAPPER, D.

1994 *La communauté des citoyens sur l'idée moderne de la nation*, Paris, Gallimard (« Essais »).

1998 *La relation à l'Autre : au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

SEMBÈNE, O.

1966a *La Noire de...* (suivi de) *Borom Sarret*, DVD 65', Paris, Médiathèque des trois Mondes.

1966b *Véhi-Ciosane, ou Blanche-Genèse* (suivi de) *Mandat*, Paris, Présence Africaine.

1973 *Le docker noir*, Paris, Présence Africaine.

SINDJOUN, L.

2004 *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala.

STRAUSS, A.

1992 [1989] *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié (« Leçons de choses »).

TANDIAN, A. K.

1999 *Poésie orale soninké et éducation traditionnelle*, Dakar, NEA.

THIESSE, A.-M.

1999 *La création des identités nationales*, Paris, Éditions du Seuil.

TRAORÉ, S.

1985 *La Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF)*, Paris, L'Harmattan.

WEBER, M.

1995 *Économie et société*, Paris, Pocket (« Agora les classiques »).

WEIL, P.

2005 *Qu'est-ce qu'un Français ?*, Paris, Gallimard.

RÉSUMÉ

Plusieurs travaux et paradigmes théoriques ont abordé et documenté les multiples liens entretenus par les communautés immigrées pour pérenniser les relations avec les pays d'origine. Nous voulons dans cet article nous situer principalement du point de vue de la société d'origine pour appréhender dans quelles conditions l'État, la nation et ceux restés sur le territoire national (re)découvrent leurs émigrés et mettent en récit ce fait et les événements qui l'incarnent. Plus concrètement, il s'agit d'analyser comment un système de « communication », comment des événements et des moments historiques redéfinissent les frontières de la communauté nationale, réalisent un « partage des significations » (Strauss) entre ceux qui appartiennent à un « nous » malgré leur multi-localisation.

ABSTRACT

Migration's Narratives and Troubles. From Anathema to Praises. — Several studies and theoretical paradigms have examined and documented the multiple links maintained by immigrant communities with their countries of origin. This article focuses on the country of origin to better understand under which conditions the state, the nation and those who remain in the country (re)discover their migrants and describe and relate to the facts and events that embody the experience of the migrant. More specifically, it analyses how a system of "communication", events and historical moments redefine the boundaries of the national community, to achieve a "shared meaning" (Strauss) between those who stay and those who left despite their multi-location.

Mots-clés/Keywords : Sénégal, émigration, extérieur, frontières, imaginaire national, intérieur, nation/Senegal, emigration, overseas, boundaries, imagined community, homeland, nation.